



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire

Est donné par le soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier :

QU'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité convoquée par la mairesse Louise Chamberland sera tenue à l'Édifice de la mairie situé au 7, rue Caron, **le mercredi 13^e jour d'août 2025 à 19 h** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis de motion relatif au règlement sur le plan d'urbanisme numéro 404
5. Adoption du projet de règlement numéro 404 intitulé « Plan d'urbanisme »
6. Avis de motion relatif au règlement de zonage numéro 405
7. Adoption du projet de règlement numéro 405 intitulé « Règlement de zonage »
8. Avis de motion relatif au règlement de lotissement numéro 406
9. Adoption du projet de règlement numéro 406 intitulé « Règlement de lotissement »
10. Avis de motion relatif au règlement de construction numéro 407
11. Adoption du projet de règlement numéro 407 intitulé « Règlement de construction »
12. Avis de motion relatif au règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme numéro 408
13. Adoption du projet de règlement numéro 408 intitulé « Règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme »
14. Avis de motion et dépôt du règlement numéro 409 intitulé « Règlement sur la tarification des services en urbanisme »
15. Période de questions
16. Levée de la séance

DONNÉ À SAINT-PACÔME, CE 11^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2025.

Louis-Philippe Caron, directeur général
Et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Séance extraordinaire

Je, soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Pacôme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public/**Séance extraordinaire** en affichant trois (3) copies aux endroits désignés par le Conseil (7, rue Caron, 201, boul. Bégin et site Internet de la Municipalité) entre 13 h et 16 h 30, le 11^e jour du mois d'août 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11^e jour du mois d'août 2025.

Louis-Philippe Caron, directeur général
Et greffier-trésorier